



Mon chef me fait travailler pour ses autres entreprises

Par **Morgane7**, le **27/08/2014** à **00:45**

Bonjour,

Voilà, je travaille pour une entreprise et mon dirigeant en possède plusieurs, et régulièrement il me confie des tâches inhérentes à ses autres entreprises, qui parfois n'ont même rien à voir avec ce pour quoi j'ai été embauchée. Il ne me demande pas mon avis et me donne purement et simplement ces tâches à effectuer.

Bien sûr rien est imposé, mais les seules fois où je me suis opposée à lui, pour d'autres motifs, il m'a fait comprendre que vue ma situation personnelle (femme qui élève seule son enfant) j'avais intérêt à garder mon emploi....

A-t'il le droit de me faire travailler pour ses autres structures ? Je reçois mon salaire d'une seule entreprise et ça me met mal à l'aise de travailler pour d'autres, j'ai l'impression de me faire voler. Quel recours puis-je avoir ?

Merci :)

Par **P.M.**, le **27/08/2014** à **09:19**

Bonjour,

Le prêt de main d'œuvre à but non lucratif n'est pas interdit entre deux entreprises mais il doit recevoir l'accord de la salariée...

Par **Morgane7**, le **28/08/2014** à **00:44**

Et donc que dois-je faire ? Simplement dire que je ne suis pas d'accord ? Au risque qu'il me mène la vie dure ? Comme je l'ai dit, il a déjà sous-entendu que j'avais intérêt à garder mon emploi vue ma situation personnelle. J'ai pas forcément l'impression d'avoir le choix en fait. ./

Par **P.M.**, le **28/08/2014** à **00:46**

Bonjour,

C'est à vous de voir ce que vous pouvez faire ou pas en connaissance de cause et en ayant les informations à ce propos...